

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3161 - MERCREDI 7 MARS 2018

## VIE DES INSTITUTIONS

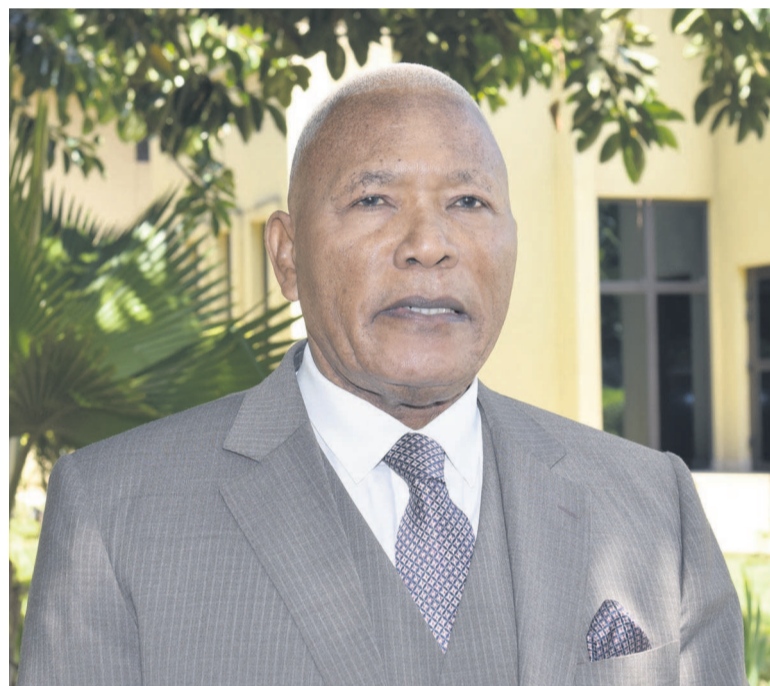
# Le président de la République interpelle le parlement



Pierre Ngolo

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a échangé le 6 mars à Brazzaville avec le président du Sénat, Pierre Ngolo et son homologue de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba. Les entretiens entre les trois personnalités ont porté, entre autres, sur la lutte contre les antivaleurs, la stigmatisation dont est victime le chef de l'opposition de la part de certains acteurs de la classe politique. Au sujet de la lutte contre les antivaleurs, le chef de l'Etat a notamment interpellé les présidents des deux chambres du parlement sur le rôle qui revient à leurs institutions.

Page 3



Isidore Mvouba

## GESTION DES ADMINISTRATIONS

## Le Congo sollicite le Cafrad pour moderniser la Fonction publique

Une délégation d'experts du Centre africain de formation et de recherches administratives pour le développement (Cafrad) conduite par son directeur général, le Dr Stéphane Monney Mouandjo, a évoqué avec le vice-premier ministre, chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa, le soutien de cette institution sur son apport pour la digitalisation de la Fonction publique congolaise, la numérisation des archives depuis 1950 et la mise en place d'une banque de données.

« Dans les prochains jours, nous espérons voir un début



Firmin Ayessa s'entretenant avec la délégation d'experts du Cafrad

de résolution des différents problèmes auxquels fait face l'administration congolaise. Je peux vous assurer que le Congo s'oriente véritablement vers la modernisation de son administration et nous sommes heureux qu'il

mette un accent sur la coopération interafricaine pour accompagner sa stratégie de réformes et de modernisation de son administration », a déclaré Stéphane Monney Mouandjo.

Page 3

## RECONNAISSANCE

## Une avenue et six rues dédiées aux anciens Diables rouges

En commémoration, le 5 mars, du 46<sup>e</sup> anniversaire de la Coupe d'Afrique des nations de football remportée par les Diables rouges du Congo, à Yaoundé au Cameroun en 1972, les autorités congolaises ont décidé de débaptiser une avenue et six rues de Moukondo dans le 4<sup>e</sup> arrondissement en mémoire de ces héros.

Ainsi, l'avenue principale de la section P13 où était attribué, à titre

gracieux, des parcelles de terrain en reconnaissance des vaillants footballeurs portera désormais le nom de Paul Sayal Moukila, champion d'Afrique et ballon d'or africain, tandis que six autres rues rendent hommage à Jacques Yvon Ndolou, Désiré Mayala, Michel Mbono, Samuel Boukaka, Jean Bertrand Balekita et Minga Noël Pépé.

Page 16

## SANTÉ PUBLIQUE

## Les agents de l'hôpital de Loandjili de nouveau en grève

Page 14

## SÉCURITÉ

## La police rassure qu'il n'y aura rien le 10 mars

Page 15

Éditorial

Problème

Page 2

## ÉDITORIAL

# Problème

Qu'une partie de l'opposition appelle de ses vœux un nouveau « dialogue national » centré sur les questions économiques et sociales n'a rien qui puisse surprendre. Cela lui permettrait, en effet, de faire entendre de façon audible la voix de l'un ou l'autre des acteurs qui se sont opposés à la modernisation de nos institutions, qui n'ont pas réussi à modifier les rapports de force sur la scène politique à la faveur des élections législatives et locales, qui n'ont plus qu'une influence très limitée sur l'opinion publique, mais qui peuvent avoir des idées et des propositions utiles dans le cadre des réformes de la gouvernance en cours.

Le problème, car bien sûr il y en a un, est qu'un tel dialogue ne saurait se dérouler dans le cadre esquissé plus ou moins clairement le 3 mars par le « Collectif de l'opposition ». Ou bien, en effet, il rassemble les seules formations politiques et ne peut dès lors se tenir que dans le cadre du Parlement, c'est-à-dire au sein des deux chambres qui rassemblent les élus de la majorité et de l'opposition ; ou bien il réunit, dans un cadre à déterminer, la société civile dans son ensemble – partis, syndicats, associations diverses – et la classe politique n'y a par définition qu'une place limitée.

Rappelons à ceux qui l'ont oublié, ou qui seraient tentés de l'oublier car ils n'en tirent aucun bénéfice personnel, que la Constitution de la Nouvelle République adoptée par référendum en 2016 confère à la principale formation politique de l'opposition un statut officiel qui n'a rien de théorique. Si donc un débat doit s'engager au sein du Parlement c'est l'UPADS, qui détient le plus grand nombre de sièges de l'opposition à l'Assemblée et au Sénat, qui doit le conduire et non le « Collectif de l'opposition ». Mais cette règle ne plait pas à ses concurrents qui tentent de contourner l'obstacle en prônant le recours au Dialogue national.

S'il est vrai, comme nous l'avons écrit ici même à plusieurs reprises, qu'une concertation nationale réunissant les grands acteurs de la société civile contribuerait utilement à la mise en œuvre du programme de « rupture » voulu par la plus haute autorité de la République il l'est tout autant qu'un tel dialogue ne saurait se résumer aux seuls partis politiques. Simple question de bon sens, n'est-il pas vrai ?

Les Dépêches de Brazzaville

## VILLE DE BRAZZAVILLE

## Le sergent Malamine pourrait être élevé au rang des citoyens d'honneur

**Le président du conseil municipal, Christian Roger Okemba, a reçu le 07 mars à l'hôtel de ville, l'ambassadeur du Sénégal au Congo, Batoura Kane Niang, pour échanger sur le projet commun visant à faire du sergent Malamine, un citoyen d'honneur de Brazzaville.**

« Je suis venu faire part au maire de l'état d'avancement d'un projet commun, à l'occasion de la levée des couleurs du Sénégal au mémorial Pierre Savorgnan De Brazza », a indiqué l'ambassadeur du Sénégal. Les deux personnalités ont également évoqué les rapports historiques liant la ville de Brazzaville à celle de Dakar. « Brazzaville est jumelée à Dakar. En plus de cela, le sergent Malamine a demeuré dans cette ville capitale. Donc comprenez simplement les relations séculaires qui existent entre le Congo et le Sénégal ainsi qu'entre leurs villes capitales respectives », a ajouté Batoura Kane Niang. En 2011, Brazzaville et Dakar avaient signé un plan d'action de l'accord-cadre de coopération. Les deux municipalités se sont engagées à promouvoir leurs



Le président du conseil municipal, Christian Roger Okemba, échange avec l'ambassadeur du Sénégal au Congo, Batoura Kane Niang (Adiac)

échanges dans plusieurs domaines, entre autres, la gestion urbaine, la jeunesse, le développement économique et culturel ainsi que le sport. « Ce qui est fait de plus pressé, c'est que nous devons nous accorder sur une date approximative pour plus de détails sur ce projet. Nous, ambassadeur, maire et mémorial, allons voir ce que nous pouvons faire pour accompagner les autorités congolaises pour l'aboutissement de ce projet qui traduit, une fois de plus, l'amabilité, l'engagement, l'amitié et

la fraternité entre les deux pays », a déclaré l'ambassadeur du Sénégal. La diplomate sénégalaise a également été informée de l'initiative communale « Batissons Brazzaville Ensemble », visant à impliquer les citoyens dans la prise de décisions sur les sujets d'intérêts communaux. « L'apport du Sénégal c'est de continuer à sensibiliser ses compatriotes, qui constituent une communauté importante dans la capitale congolaise pour accompagner la mairie dans ces projets ».

Fortuné Ibara

## PME

## L'Etat entend accompagner l'entrepreneuriat féminin

**Le projet a fait l'objet d'un avis à manifestation d'intérêt pour recruter un consultant, qui va mener des études dans ce domaine. L'objectif est de voir dans quelle mesure le gouvernement et ses partenaires pourront leur apporter assistance.**

La ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat (PMEA), Yvonne Adélaïde Mounkany, a fait cette annonce à l'issue d'une séance de travail qu'elle a eue avec la Banque africaine de développement (BAD), l'un des partenaires historiques du Congo. « Nous n'avons pas manqué de leur dire que les procédures étaient lentes. Il faudrait qu'il essaie d'accélérer la cadence pour

qu'on avance un peu plus vite », a indiqué la ministre des PME. Le directeur adjoint de la BAD pour l'Afrique centrale, Racine Kane, a, pour sa part, fait savoir son impatience de disposer du Plan national de développement (PND). « Quand il sera prêt, nous allons élaborer une nouvelle stratégie d'intervention pour les cinq années à venir », a-t-il déclaré. Signalons que l'aide qu'apporte cette institution financière sous-régionale aux PME congolaises s'inscrit dans deux domaines précis: l'amélioration du climat des affaires et la problématique du renforcement des capacités. S'agissant, par exemple, des mécanismes de facilitation de créa-

tion d'entreprises au niveau de l'Agence congolaise dédiée à ces formalités, la BAD contribue à l'informatisation, la mise en réseau et l'interconnexion de ladite agence avec toutes ses directions départementales, ainsi que les administrations partenaires. Les recensements des PME au Congo sont réalisés grâce à l'appui de la BAD. Celle-ci va également recruter un consultant, qui procédera à l'opérationnalisation d'un projet intitulé : « Initiative pour la solidarité et l'autonomisation de l'artisanat congolais ». Elle appuie actuellement l'élaboration de la stratégie de développement des PME congolaises.

Lopelle Mboussa Gassia

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE** Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédacteur en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :**  
Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
**Service Société :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
**Service Économie :** Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
**Service International :** Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,  
Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya  
**ÉDITION DU SAMEDI :**  
Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :  
Adrienne Londole  
Chef de service publicité :  
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngon

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

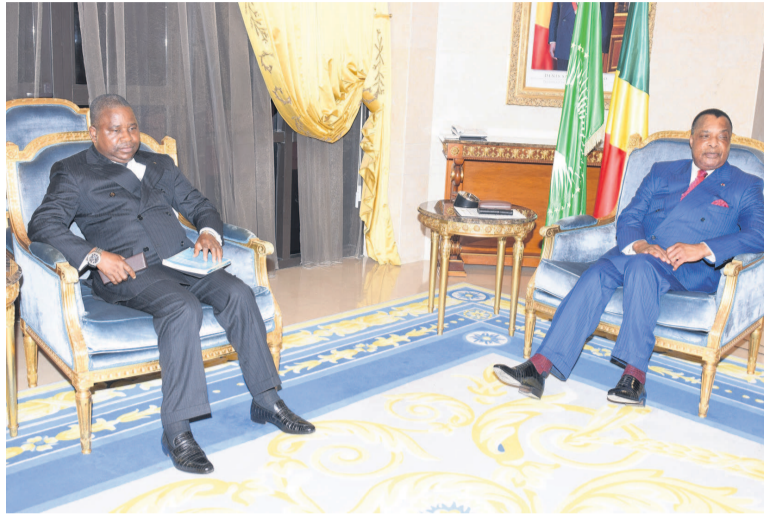
## VIE DES INSTITUTIONS

# Le chef de l'Etat interpelle le parlement

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a échangé le 6 mars à Brazzaville avec le président du Sénat, Pierre Ngolo et son homologue de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba. Les entretiens entre les trois personnalités ont porté, entre autres, sur la lutte contre les antivaleurs, la stigmatisation dont est victime le chef de l'opposition de la part de certains acteurs de la classe politique. Au sujet de la lutte contre les antivaleurs, le chef de l'Etat a notamment interpellé les présidents des deux chambres du parlement sur le rôle qui revient à leurs institutions.

À la fin de l'audience, le président du Sénat et de l'Assemblée nationale se sont prêtés aux questions des journalistes. « Le chef de l'Etat devrait de temps à autre se retrouver avec les gestionnaires des différentes institutions, histoire de faire le point de la marche du pays, d'apprécier ce qui a été fait et de voir dans quel sens on doit engager la République ».

Par ailleurs, a rappelé le président du Sénat, le 30 décembre 2017 s'inscrit dans l'histoire du Congo comme une date importante, à partir de laquelle le président de la



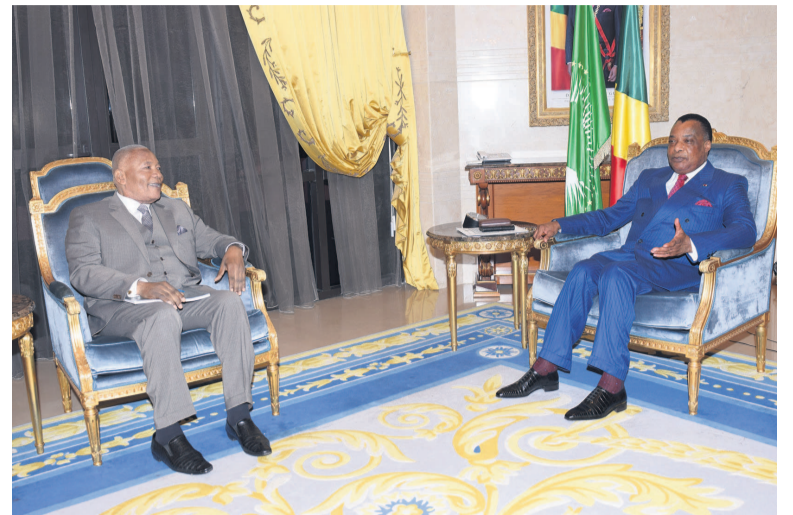
Le président Denis Sassou N'Guesso s'entretenant avec le président du Sénat Pierre Ngolo (Adiac)...

République avait pris l'engagement devant la représentation nationale, devant la République et le monde, d'ouvrir une autre page de la gestion de l'Etat.

Il avait, à cette occasion, stigmatisé les antivaleurs. « Il dit avoir entendu les populations, leurs plaintes, leurs dénonciations et en avoir pris bonne note, pour faire que les choses ne soient plus jamais comme avant », a commenté Pierre Ngolo. Pour le président du Sénat, ce discours avait marqué la renonciation aux pratiques qui ne contribuaient pas à faire évoluer la société congolaise.

« La désignation de Pascal Tsaty Mabiala n'est pas un acte arbitraire »

Abordant la question du rejet de Pascal Tsaty Mabiala comme chef de file de l'opposition par sa famille politique, le président du Sénat a déclaré : « Le chef de file de l'opposition est un organe institué par la Constitution. Pour occuper ce poste, la loi définit les conditions. Il faut que le parti dont on est issu soit représenté au parlement. L'UPADS dont Pascal Tsaty Mabiala est le premier secrétaire est le seul parti de l'opposition efficacement représenté au parlement. Peut-on contester la loi ? La désignation de Pascal



... Ici avec le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba (Adiac)...

Tsaty Mabiala n'est pas une volonté d'un pouvoir. Ce n'est pas un acte arbitraire », a-t-il conclu.

« Nous sommes envahis par le mensonge des réseaux sociaux »

De son côté, le président de l'Assemblée nationale pense que le message du chef de l'Etat du 30 décembre 2017 n'a obtenu aucun répondant de la part des institutions, alors que, a-t-il renchéri, qu'il était fondateur et capital. Le chef de l'Etat, a-t-il indiqué, a rappelé ce fait et nous a interpellé dans ce sens.

« Nous sommes aujourd'hui assiégés par les mensonges des réseaux sociaux et il n'y a

aucune réplique, que ça soit au niveau de notre parti, que ça soit au niveau des partis alliés, il y a un silence de mort comme si on se reprochait de quelque chose alors que nous n'avons pas à rougir de notre bilan. On a fait beaucoup de chose dans ce pays », a déclaré Isidore Mvouba, avant d'annoncer la reprise des discussions avec le FMI dans la perspective de conclure un programme de relance économique. « Dans les jours qui viennent, nous sommes sûrs de conclure avec le FMI et d'avoir quelques moyens pour redresser la situation », a-t-il déclaré.

La Rédaction

## MODERNISATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

# Le Congo fait appel au Cafrad

En séjour de travail à Brazzaville, une délégation d'experts du Centre africain de formation et de recherches administratives pour le développement (Cafrad) a échangé, le 6 mars, avec le vice-Premier ministre, chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa.

Conduite par le directeur général du Cafrad, le Dr Stéphane Monney Mouandjo, cette délégation avait mission de recueillir les attentes du ministère dans les volets modernisation de l'administration publique et formation des agents.

Ainsi, au cours de cet entretien, un accent particulier a été mis sur la digitalisation de la fonction publique congolaise sous forme de la numérisation des archives depuis 1950, ainsi que la mise en place d'une banque de données. « L'objet de notre rencontre était justement de parler de la modernisation de l'administration au Congo et nous avons eu l'occasion de nous rendre compte des difficultés actuelles, mais aus-



Les deux parties pendant l'entretien/Adiac

si des possibilités que nous pourrions offrir à la République du Congo en terme d'amélioration de ses performances et de la qualité du service public qu'elle rend aujourd'hui au peuple congo-

lais », a expliqué le Dr Stéphane Monney Mouandjo, à sa sortie d'audience.

Selon le directeur général du Cafrad, quelques pistes ont été envisagées et sa délégation est rassurée par l'attention qui

leur a été portée et par les disponibilités mises à leur faveur par le gouvernement. Dans les prochains jours, nous espérons que nous verrons un début de résolution des différents problèmes auxquels nous avons eus à faire face, dans le cadre de la visite que nous avons effectuée à Brazzaville. Je peux vous assurer que le Congo s'oriente véritablement vers la modernisation de son administration et nous

sommes heureux qu'il mette un accent sur la coopération interafricaine pour accompagner sa stratégie de réformes et de modernisation de son administration. Nous y accompagnerons, a-t-il poursuivi.

Créé en mai 1964 avec l'appui de l'Unesco, le Cafrad est une organisation intergouvernementale panafricaine, dont la vocation est d'améliorer les systèmes de l'administration publique et de gouvernance en Afrique. Comptant actuellement trente-sept Etats membres, cette organisation a pour siège Tanger, au Maroc. « Ce pays nous est particulièrement cher, parce que le Congo est l'un des membres fondateurs du Cafrad », a souligné le chef de la délégation, en compagnie de deux experts (Abdel Majid Haddad et Jun Kyung Kim).

Notons qu'après l'opération de recensement des agents de l'Etat en 2017, la numérisation de la Fonction publique sera la bienvenue, au vu de la maîtrise des effectifs.

Parfait Wilfried Douniama

« Ce pays nous est particulièrement cher, parce que le Congo est l'un des membres fondateurs du Cafrad »

## SINISTRE DU VILLAGE LES BANDAS

## L'association Louzolo amour OPH apporte son assistance

Dans la nuit du 25 au 26 février dernier, la tornade qui s'est abattue dans le village Les Bandas, dans le département du Niari, a fait de nombreuses victimes. Un mort, trois blessés, trois disparus, destruction quasi totale des maisons, déracinement des arbres et mort du bétail. En vue de soutenir les habitants éplorés, l'association Louzolo amour OPH a apporté son assistance.

Les fidèles de l'association Louzolo amour OPH de la section Mont Ararat de Dolisie et du Niari, conduits par Dieudonné Mabilia, président adjoint de la section Mont Ararat de Dolisie et du Niari, ont apporté, une assistance en produits de première nécessité, aux sinistrés de cette localité, la semaine dernière. Il s'agit des sacs de riz, des savons, des moustiquaires, des nattes, des sachets de sel, des paquets d'allumettes, des sacs de sucre, des cartons de cuisse de poulet et un bidon d'huile d'arachide. Après avoir effectué ce geste qui relève de la bienfaisance, Dieudonné Mabilia, s'est ex-



le préfet du Niari entouré de ses collaborateurs et des membres confirmés de l'association Louzolo Amour OPH (DR)

primé : « Nous n'avons fait l'OPH. Dans la brochure qu'appliquer les enseignements du grand maître de l'association Louzolo Amour;

il enseigne qu'une association de bienfaisance existe pour venir en aide à tous les hommes, car ils sont tous frères. Après que l'association aura vérifiée qu'un tel homme est effectivement dans le besoin, si la demande d'aide est bien fondée, il n'y a plus à hésiter. L'association s'organise de façon à remplir le

**« Le geste que vous venez d'accomplir vient pour renforcer ce que le gouvernement a commencé à faire ; nous vous remercions infiniment pour cette assistance »**

devoir d'aide, de soutien et d'amour ».

Par cette assistance, l'association Louzolo amour OPH réaffirme sa volonté de mettre en œuvre l'enseignement du grand maître qui consiste à sauver l'humanité souffrante. Pour accomplir cette assistance, la section Mont Ararat de Dolisie et du Niari a bénéficié de l'appui du bureau coordonnateur de Pointe-Noire et du Kouilou, dirigé par Charles Mikoungui Loundou, président adjoint des sections Mont Ararat du Congo et du monde entier. Réceptionnant le don, le préfet du département du Niari, André Ovu, n'est pas resté insensible. « Le geste que vous venez d'accomplir vient pour renforcer ce que le gouvernement a commencé à faire ; nous vous remercions infiniment pour cette assistance ».

Cette initiative a été louée par la sous-préfète de Louvakou, Albane Nzaba, présidente du comité de crise monté à cet effet.

**Bruno Okokana**

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE,  
SECONDAIRE ET DE L'ALPHABÉTISATION

CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHÉS  
PUBLICS

SECRETARIAT PERMANENT

#### AVIS GENERAL D'APPEL D'OFFRES N° 000/MEPSA/CGMP/SP/2018

Le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation a inscrit dans le cadre du budget de l'Etat, exercice 2018 (volet fonctionnement), des lignes de crédits pour l'organisation des examens d'Etat et concours et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds issue de ces lignes pour effectuer des paiements au titre des marchés suivants :

- 1-Acquisition des fournitures et matériel de bureau (4 lots);
- 2-Acquisition feuilles de copies d'examen BEPC (Lot unique);
- 3-Acquisition du matériel technique (2 lots);
- 4-Acquisition du matériel informatique, consommable et accessoires (3 lots)
- 5-Acquisition du matériel informatique et équipements des systèmes d'information (4 lots);

Les avis d'appel d'offres particuliers relatifs à chaque marché seront publiés sous huitaine, dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics et dans bien d'autres journaux nationaux de grande diffusion.

Fait à Brazzaville, le

**Le Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation, Personne Responsable des Marchés Publics**

**Anatole Collinet MAKOSSO**

#### Avis d'Appel d'Offres – Sans pré-qualification

Avis d'appel d'offres national n° AON F-002-MEPSA-CGMP/2018:  
Acquisition des feuilles de copies d'examen du BEPC (lot unique)

- 1.Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés du mercredi 28 février 2018
2. Le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation dans le cadre de son budget volet fonctionnement a obtenu de l'Etat congolais des fonds, afin de financer la fourniture de matériel nécessaires pour les examens d'Etat, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché AON-F-002-MEPSA-CGMP/2018 : acquisition des feuilles de copies d'examen du BEPC (lot unique)
3. Le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir :  
- Feuilles de copies d'examen du BEPC ;
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Examens et Concours (MEPSA) : auprès du Directeur des examens et concours, avenue des premiers jeux africains, sise en face du Stade Marchand et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au vendredi de 08h00 à 16h00.
6. Les exigences en matière de qualification sont indiquées dans les données particu-

lières de l'appel d'offres

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (bâtiment de la DEP, porte n°4) contre un paiement non remboursable de Deux Cent mille (200 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce. Le document d'Appel d'offres sera adressé en version électronique.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (bâtiment de la DEP, porte n°4) au plus tard le 20 mars 2018 à 12 heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : dans la salle de conférence du ministère des finances, du budget et du portefeuille public (au septième étage) à 13 heures 30 minutes.
9. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de : 6 375 000 F CFA (chèque certifié, garantie bancaire ou lettre de crédit irrévocable). Les offres devront demeurer valides pendant une durée de : 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 22 février 2018

Pour la personne responsable des marchés publics,

**Le Secrétaire permanent**

**Jean Paulin ITOUA**

## ALIMENTATION SCOLAIRE

## Une concertation nationale pour procurer un nouveau souffle

Le gouvernement et le Programme alimentaire mondial (PAM) organisent, les 6 et 7 mars à Brazzaville, le premier forum national sur l'alimentation scolaire dont le but est, entre autres, de poser les bases d'un programme fondé sur des produits locaux.

Placée sur le thème : « Stimuler les ressources nationales et promouvoir la production locale pour pérenniser les cantines scolaires au Congo », cette rencontre s'inscrit dans le cadre des activités de la Journée africaine de l'alimentation scolaire, célébrée le 1er mars de chaque année. Regroupant les différents acteurs œuvrant dans le domaine des cantines scolaires au Congo, ce forum permettra, selon les organisateurs, une meilleure compréhension de l'écosystème, une appréciation des facteurs de réussite et des défis, notamment la pérennisation du programme.

Les participants sont également appelés à faire des propositions consistant, entre autres, à étendre les cantines scolaires sur toute l'étendue du territoire national ; à trouver d'autres sources de financement. Selon le représentant du PAM au Congo, Jean-Martin Bauer, le programme d'alimentation scolaire est essentiel pour combattre la faim et assurer l'éducation de nos enfants. Le PAM couvre actuellement, a-t-il déclaré, 40 mille enfants sur les 130 mille prévus par le programme en raison d'un déficit de financement. D'où la nécessité de trouver des solutions idoines pour rendre pérenne

le programme. « Même quand il est financé, le programme d'alimentation scolaire fait face à d'importants défis : des cantines sont parfois approvisionnées de façon irrégulière et les ruptures de stocks sont fréquentes. Nous constatons encore une très faible part de l'alimentation sur le marché local. Nous sommes ici pour imaginer des cantines scolaires plus performantes et nous attendons de vous des propositions concrètes pour réaliser ces objectifs de la politique nationale d'alimentation scolaire », a souligné Jean-Martin Bauer, espérant que les résultats du premier forum donneront un nouveau souffle à ce programme.

**« Les cantines scolaires qui ne couvrent pas tous les élèves deviennent un programme discriminatoire »**

Le coordonnateur résident du système des nations unies au Congo, Anthony Ohemeng-Boamah, a quant à lui, insisté sur un engagement nécessaire du gouvernement pour rendre pérenne et très qualitatif les cantines scolaires. Prenant l'exemple du Brésil qui avait fait des cantines scolaires un pilier important de la stratégie na-



Les officiels posant avec les élèves / Adiac des produits locaux, de lutte contre la faim à l'école, de promotion de bonnes conditions de santé et d'hygiène, des pratiques adéquates d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants », a indiqué le ministre.

Rappelons que le Congo s'est doté en 2016, avec l'appui de ses partenaires, d'une politique nationale d'alimentation scolaire. La vision est d'avoir une alimentation scolaire durable, de bonne qualité et à base de produits locaux pour tous les enfants inscrits dans les écoles à l'horizon 2025.

Parfait Wilfried Douniama

tionale des filets sociaux, il a souligné la nécessité de l'engagement des communautés des parents d'élèves. « Lorsqu'il y a l'engagement des parents, il y a des réussites. Nous devons viser toute l'étendue du territoire national. Les cantines scolaires qui ne couvrent pas tous les élèves deviennent un programme discriminatoire », a-t-il fait savoir.

Présidant la cérémonie, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a rappelé que les assises nationales qui se tiennent un an après le forum panafricain sur l'alimen-

tation scolaire à Brazzaville sont une opportunité complémentaire d'échanges sur cette problématique. Parmi les objectifs visés, Anatole Collinet Makosso a cité la mise en place d'une véritable stratégie nationale tenant compte à la fois de la nécessité de diversifier les partenaires et de créer les capacités patronales à faire vivre les cantines scolaires de façon durable.

« Ce forum vient donc à point nommé pour mener une réflexion d'envergure plus pratique sur les questions de la diversification de l'alimentation,

## ENSEIGNEMENT

## L'informatique et l'alimentation scolaire s'inscrivent à l'école Samuel-Ikouna

Au Complexe scolaire Samuel-Ikouna d'Indo, dans le département de la Lékoumou, un nouveau bâtiment vient de sortir de terre. Il abrite une salle d'informatique et le réfectoire doté de toutes les commodités d'une cantine scolaire. Un don du colonel Rémy Ayayos Ikouna.

Près de quatre cents élèves (bantous et autochtones), du complexe scolaire Samuel-Ikouna vont désormais se familiariser avec l'outil informatique. Bien que dans l'arrière-pays, ces élèves ne resteront donc pas en marge du numérique en ce 21e siècle, dit l'âge de l'Internet.

La réalisation est née de la volonté du

colonel Rémy Ayayos Ikouna de donner la chance à la pépinière de la localité d'Indo d'étudier dans les conditions arrivées à la modernité. Par la même occasion, les élèves ont prouvé qu'ils ont du répondant en manipulant si bien les ordinateurs mis à leur disposition, en présence du donateur et des invités, entre autres, le représentant du préfet du département de la Lékoumou, le maire de Sibiti... « Si ces enfants ne se familiarisent pas avec l'outil informatique, on peut les considérer comme analphabètes. Voilà pourquoi nous avons pensé mettre à leur disposition l'outil informatique. Un ordinateur permet, en effet, d'avoir la plus grande plus grande biblio-

thèque du monde », a souligné Martial De Paul Ikouna, chef de famille, dont le donateur Rémy Ayayos Ikouna est membre.

L'autre aspect aussi important, est l'alimentation scolaire; le réfectoire a ouvert ses portes au début de mois de mars. L'événement a coïncidé avec la célébration de la journée africaine de l'alimentation scolaire basée sur la production locale, a rappelé Martial De Paul Ikouna. « Ventre affamé n'a point d'oreilles. Quelle que soit la qualité du pédagogue ou encore de la pertinence de son enseignement, l'enfant qui a le ventre vide le comprendra difficilement ou pas du tout », a-t-il renchéri. Favoriser l'alimentation scolaire à travers les produits locaux, selon lui, est avantageux pour les apprenants, les parents et les producteurs de ces produits alimentaires qui vivent des recettes des leurs cultures. Au sens large, c'est le pays qui en bénéficie.

En rappel, le complexe scolaire Samuel-Ikouna a ouvert ses portes en novembre 2015. Un don de Rémy Ayayos Ikouna qui avait promis poursuivre l'œuvre de la modernité de cette école, compartiment par compartiment. La mise à disposition de ce bâtiment qui abrite le réfectoire et la salle informatique est donc la réalisation d'une promesse.

Rominique Makaya

## BASSIN DU CONGO

## Risque d'assèchement des eaux de l'Oubangui

À en croire la Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos), l'onde du sahel descend dans la partie nord de l'Oubangui. La conjonction de plusieurs facteurs majeurs peut mettre, chacun séparément, à mal notre mode de vie : « Il y a de moins en moins de précipitations, ce qui entraîne moins de ruissellement d'eau ».

Selon une enquête des experts de la Cicos, au sud de Lubumbashi dans le Katanga (Rdc), le bassin est également pris en étau. D'après les indicateurs, on enregistre que très peu de précipitations. Pour toute une année, on note que deux à trois mois de pluie. Au Katanga, le débit de Mfira a considérablement baissé. Face à cela, la Cicos joue le rôle d'autorité du bassin du Congo. Elle mène actuellement une réflexion en vue d'élaborer des moyens, des outils de suivi de cette ressource pour connaître son comportement.

De l'avis des experts, la Cuvette centrale joue un rôle important au plan mondial. Si toute cette zone s'assèche, le CO2 à plus de 90% va s'évaporer. C'est un véritable danger. Il faudra donc des quantités d'eau suffisantes pour garantir le maintien de cet écosystème. La maîtrise des impacts des aménagements hydrauliques en amont est un objectif de la Cicos.

Un programme de surveillance de l'environnement durable (Amsed), rappelons-le, avait été mis en place pour permettre à la Cicos d'obtenir les données. Son rôle consistait à appuyer la Cicos dans l'utilisation de ces technologies spatiales de suivi des ressources en eau afin d'en améliorer leur gestion.

Le bassin versant du fleuve Congo est le premier d'Afrique et le deuxième du monde. Sa superficie est de 3 822 000 km<sup>2</sup>, les affluents principaux sont l'Oubangui, la Sangha et le Kasai. Ses activités sont l'amélioration de la navigation intérieure, le deuxième accord additif assigné à la Cicos est le volet de la gestion intégrée des ressources en eau. Entre autres projets en préparation : la connaissance de la ressource (avec l'Organisation météorologique mondiale) ; la gestion des ressources halieutiques (avec la FaO) et les outils d'aide à la décision.

Rappelons que les quatre Etats fondateurs de la Cicos sont le Cameroun, la RCA, le Congo et la RDC. A eux se sont ajoutés le Gabon et l'Angola.

Guillaume Ondzé



Les élèves du complexe scolaire Samuel-Ikouna dans la salle d'information (Adiac)

## DROITS HUMAINS ET ENVIRONNEMENT

## Appel pour soutenir les initiatives de préservation du Bassin du Congo

**Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, a invité la communauté internationale à appuyer les efforts du Congo, un pays « engagé dans la protection de l'environnement », qui abritera du 21 au 23 mars, la troisième Conférence de l'initiative internationale sur les tourbières.**

Le chef de la diplomatie congolaise s'exprimait lors de la 37<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme des Nations unies tenue, le 28 février à Genève (Suisse). « Pour la bonne cause de notre survie collective, je voudrais, du haut de cette tribune, lancer un vibrant appel à toutes les nations de la terre, à tous les décideurs du monde, à toutes les personnes de bonne volonté, par-delà les continents, afin qu'ils soutiennent les initiatives que prend mon pays dans le cadre de la conservation et de la préservation du Bassin du Congo », a-t-il déclaré.

Le thème de cette rencontre portait sur la promotion et la protection des droits de l'homme, à la lumière du mécanisme de l'Examen périodique et universel. En ce qui concerne les tourbières, les spécialistes estiment qu'elles pourraient contenir jusqu'à 30 milliards de dioxyde de carbone, rien que dans la partie centrale du Bas-

sin du Congo, comprise entre les deux Congo.

Dans son intervention, le ministre a également souhaité qu'un appui particulier soit apporté au Congo qui va organiser une réunion sur le climat. « J'appelle au même élan de solidarité, de générosité et de responsabilité pour soutenir la proposition que vient de formuler mon pays, proposition d'abriter, en terre africaine, au cœur du Bassin du Congo, deuxième poumon



Jean-Claude Gakosso prononçant son discours lors de la session (Adiac)

conférence sur le climat à Paris, en décembre dernier. « Mais, comment oserions-nous envisager perdre la bataille pour la vie, de perdre la bataille

vers la consolidation de la démocratie et des droits humains, « s'est donné pour leitmotiv le dialogue ». « Un dialogue canonisé (...) dans la Constitution du pays. Un dialogue toujours inclusif et dont nous apprécions aujourd'hui les vertus bienfaitrices. Aussi bien dans la conduite des processus électoraux que dans la résolution des conflits internes », a relevé Jean-Claude Gakosso. Appuyant son propos, il a dit que c'est grâce aux vertus du dialogue et de la main tendue du gouvernement qu'un accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités a été signé, le 23 décembre dernier,

avec la rébellion qui sévissait ans le département du Pool.

Au plan sous-régional, le ministre a assuré que la République du Congo travaille avec « la même ardeur, la même abnégation », pour faire régner les valeurs de paix, de la démocratie et de la stabilité à l'intérieur des frontières des pays. « Le conflit libyen est là pour l'attester et corroborer mon propos, s'il en était besoin », a-t-il indiqué, rappelant que Brazzaville assume la présidence du Comité de Haut niveau de l'Union africaine sur la Libye.

Le ministre a passé en revue les efforts consentis par les autorités congolaises pour ramener la paix en Centrafrique et contribuer à la stabilisation de la région des Grands lacs. C'est pour cela que, jouissant de la confiance des partenaires de la région, le Congo assure depuis le mois de septembre la présidence de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs et du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-Cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en République démocratique du Congo et la région.

Nestor N'Gampoula

**« le temps est plus que jamais à l'action, sinon la bataille est perdue »,**

de notre planète, la deuxième édition de la Conférence internationale sur la finance-climat », a-t-il lancé.

Pour Jean-Claude Gakosso, « le temps est plus que jamais à l'action, sinon la bataille est perdue », comme cela a été souligné lors de la précédente

pour le précieux de tous les droits humains, le droit à la vie ! C'est là toute la responsabilité, devant l'histoire, des gens de notre époque », a-t-il souligné.

Le ministre s'est, par ailleurs, réjoui des efforts consentis par le Congo qui, dans sa marche

## LOI DE FINANCES 2018

## Le cabinet KPMG sensibilise les responsables d'entreprises à la fiscalité

**Soucieux de la situation de ses clients, notamment les entreprises en cette période de crise, le cabinet d'Audit, Tax et Conseil, KPMG Congo a présenté, le Mardi 27 février à l'hôtel Radisson Blu, les principales dispositions fiscales de la loi de finances 2018.**

Estimé à 1 602 619 295 029 FCFA, le budget de l'Etat exercice 2018 sera principalement constitué des recettes fiscales et douanières (754 600 000 000 FCFA), soit plus d'un tiers de la somme arrêtée. Au regard de l'importance que revêt la fiscalité dans la conjoncture économique actuelle, KPMG a présenté les bonnes pratiques qu'il convient de respecter. Ainsi, les participants ont suivi les exposés sur la loi de Finances 2018. Ces communications ont porté sur les modifications du Code général des impôts (CGI) par Mme Ursula Dutoziet; les modifications des textes non codifiés et les dispositions nouvelles par M. Olivier Gomat, tous deux Directeurs de Mission Senior de KPMG Congo. Véritable matinée d'échanges autour de ces sujets très importants, au regard du contexte économique qui prévaut actuellement au Congo, cette rencontre a permis aux responsables de certaines entreprises présentes d'exprimer leurs réflexions et préoccupations.



« Compte tenu de la conjoncture économique actuelle qui prévaut, il n'y a pas de changements majeurs. Nous sommes plutôt dans la construction ou plutôt dans la stabilisation des acquis de l'Etat. Mais, il faut noter quand même un point important, c'est que le budget prévu est de plus de 1600 milliards FCFA, constitué pour plus du tiers par les recettes douanières et fiscales », a indiqué Mme Ursula Dutoziet, la Directrice de Mission Senior de KPMG Congo.

Parmi les points saillants de la nouvelle loi de Finances, elle a cité la question des prix des transferts dont les entreprises doivent s'approprier le contenu compte tenu des risques financiers important en cas de non-respect de la réglementation.

#### Le SYSCOHADA révisé, un thème d'actualité

Interrogée sur des mesures à prendre en cette période de vache maigre, Mme Ursula Dutoziet a invité les entreprises à la prudence, car ne dit-on pas que mieux vaut prévenir que guérir. « Pour prévenir, il faut être informé de ce qui se passe, de ce qui est en vigueur parce que nul n'est censé ignorer la loi. Donc, à partir du moment où il y a des dispositions nouvelles qui doivent être mises en place, chacun est censé les connaître et c'est justement le but de cette matinée de présentation », a-t-elle poursuivi.

Concernant la communication du Directeur de Mission Senior Audit & Conseil de KPMG Congo, M. Zacharie Bassong, sur les nouveau-

tés du SYSCOHADA révisé, la thématique a également suscité des interventions de la part des participants. En effet, adopté en janvier 2017 au Congo, le système est en vigueur depuis le 1er janvier 2018. Mais, il semblerait que la direction générale des impôts et des domaines travaille encore sur l'ancien système. C'est ainsi que les participants ont souligné la nécessité de réunir les différents acteurs autour d'une même table pour la sensibilisation.

« Nous pouvons retenir les différents changements opérés dans le SYSCOHADA révisé et nous avons eu à présenter ce qui différencie l'ancien système du nouveau. C'est un sujet vraiment d'actualité, qui demande beaucoup de temps et je pense que nous aurons l'occasion de revenir

là-dessus dans les séminaires et les forums à venir », a commenté Mme Ursula Dutoziet.

Notons que cette rencontre présidée par l'Associé Directeur Général de KPMG Congo, M. Patrick Gamassa, a enregistré la présence, entre autres, du représentant de l'Agence Française de Développement (AFD) et du Conseiller économique de l'ambassade de France au Congo.

#### Qu'est-ce que KPMG

KPMG intervient dans le cadre de missions d'audit, d'expertise comptable, de conseil et d'accompagnement juridique et fiscal auprès de groupes internationaux, de sociétés cotées, de PME/PMI, d'entités du secteur public et de l'économie sociale et solitaire. Il offre un ensemble de compétences pluridisciplinaires dans plus de 155 pays et emploie plus de 174 000 collaborateurs dans le monde. Avec six bureaux dans la sous-région, KPMG possède l'un des premiers réseaux en Afrique centrale. Il couvre le Cameroun, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la Centrafrique, le Congo, le Tchad et la République démocratique du Congo. Faisant partie des quatre plus grands cabinets d'audit, de conseil au monde, KPMG est implanté au Congo depuis 2003 avec plus de cinquante collaborateurs répartis entre Brazzaville et Pointe-Noire.

Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation

### Avis d'appel d'offres national n°AON F-005-MEPSA-CGMP/2018 :

Acquisition du matériel informatique et équipements des systèmes d'information (4 lots)

1.Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés du mercredi 28 février 2018

2.Le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation dans le cadre de son budget volet fonctionnement a obtenu de l'Etat congolais des fonds, afin de financer la fourniture de matériel nécessaires pour les examens d'Etat, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché AON F-005-MEPSA-CGMP/2018 : acquisition de matériels informatiques et équipements des systèmes d'information (4 lots)

3.Le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir :

•Lot 1 : Ordinateurs de bureau et accessoires informatique ;

•Lot 2 : Scanner canon et imprimantes Evolis

•Lot 3 : Pièces de rechange et accessoires ;

•Lot 4 : Consommables.

4.La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5.Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Examens et Concours (MEPSA) : auprès du Directeur des examens et concours, avenue des premiers jeux africains, sise en face du Stade Marchand et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au vendredi de 08h00 à 16h00.

6.Les exigences en matière de qualification sont indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres

7.Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (bâtiment de la DEP, porte n°4) contre un paiement non remboursable de Deux Cent mille (200.000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce. Le document d'Appel d'offres sera adressé en version électronique.

8.Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (bâtiment de la DEP, porte n°4) au plus tard le 20 mars 2018 à 12 heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : dans la salle de conférence du ministère des finances, du budget et du portefeuille public (au septième étage) à 13 heures 30 minutes.

9. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre (chèque certifié, garantie bancaire ou lettre de crédit irrévocable) d'un montant de :

•Lot 1 – Ordinateurs de bureau et accessoires informatique : 1 138 875 FCFA ;

•Lot 2 – Scanner canon et imprimantes Evolis : 736 800 F CFA ;

•Lot 3 – Pièces de rechange et accessoires : 1 183 050 F CFA ;

•Lot 4 – Consommables. 1 419 750 CFA.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de : 120 jours à compter de la date limite de soumission.

**Fait à Brazzaville, le 22 février 2018**

**Pour la personne responsable des marchés publics, Le Secrétaire permanent Jean Paulin ITOUA**

### Avis d'appel d'offres national n° AON F-004-MEPSA-CGMP/2018:

Acquisition de matériels informatiques, consommables et accessoires (3 lots)

1.Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés du mercredi 28 février 2018

2.Le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation dans le cadre de son budget volet fonctionnement a obtenu de l'Etat congolais des fonds, afin de financer la fourniture de matériel nécessaires pour les examens d'Etat, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché AON F-004-MEPSA-CGMP/2018 : acquisition de matériels informatiques, consommables et accessoires (3 lots)

3.Le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir :

- Acquisition de matériels informatiques, consommables et accessoires

4.La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5.Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Examens et Concours (MEPSA) : auprès du Directeur des examens et concours, avenue des premiers jeux africains, sise en face du Stade Marchand et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au vendredi de 08h00 à 16h00.

6.Les exigences en matière de qualification sont indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres

7.Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en

formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (bâtiment de la DEP, porte n°4) contre un paiement non remboursable de Deux Cent mille (200.000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce. Le document d'Appel d'offres sera adressé en version électronique.

8.Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (bâtiment de la DEP, porte n°4) au plus tard le 20 mars 2018 à 12 heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : dans la salle de conférence du ministère des finances, du budget et du portefeuille public (au septième étage) à 13 heures 30 minutes.

9.Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de :

•Lot 1 – matériels informatiques : 617 850 FCFA

•Lot 2 – acquisition de Xerox imprimante + Toner D 136 : 1 282 500 FCFA

•Lot 3 – consommables : 1 992 000 FCFA.

Payable par chèque certifié, garantie bancaire ou lettre de crédit irrévocable. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de : 120 jours à compter de la date limite de soumission.

**Fait à Brazzaville, le 22 février 2018**

**Pour la personne responsable des marchés publics, Le Secrétaire permanent Jean Paulin ITOUA**

### Avis d'Appel d'Offres – Sans pré-qualification

Avis d'appel d'offres national n° AON F-003-MEPSA-CGMP/2018 :

Acquisition de matériel technique (2 lots)

1.Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés du mercredi 28 février 2018

2.Le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation dans le cadre de son budget volet fonctionnement a obtenu de l'Etat congolais des fonds, afin de financer la fourniture de matériel nécessaires pour les examens d'Etat, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché AON-F-003-MEPSA-CGMP/2018 :

acquisition de matériel technique (2 lots)

3.Le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir :

•Lot 1 : Acquisition de petits matériels techniques

•Lot 2 : Acquisition des fiches d'anonymat et fiches lots

4.La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5.Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Examens et Concours (MEPSA) : auprès du Directeur des examens et concours, avenue des premiers jeux africains, sise en face du Stade Marchand et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au vendredi de 08h00 à 16h00.

6.Les exigences en matière de qualification sont indiquées dans les données particu-

lières de l'appel d'offres

7.Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (bâtiment de la DEP, porte n°4) contre un paiement non remboursable de Deux Cent mille (200 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce. Le document d'Appel d'offres sera adressé en version électronique.

8.Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (bâtiment de la DEP, porte n°4) au plus tard le 20 mars 2018 à 12 heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : dans la salle de conférence du ministère des finances, du budget et du portefeuille public (au septième étage) à 13 heures 30 minutes.

9. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de : non applicable CFA (chèque certifié, garantie bancaire ou lettre de crédit irrévocable). Les offres devront demeurer valides pendant une durée de : 120 jours à compter de la date limite de soumission.

**Fait à Brazzaville, le 22 février 2018**

**Pour la personne responsable des marchés publics, Le Secrétaire permanent Jean Paulin ITOUA**

### Avis d'Appel d'Offres – Sans pré-qualification

Avis d'appel d'offres national n° AON F-001-MEPSA-CGMP/2018 :

acquisition des fournitures et matériels de bureau pour les examens d'Etat (4 lots)

1.Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés du mercredi 28 février 2018

2.Le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation dans le cadre de son budget volet fonctionnement a obtenu de l'Etat congolais des fonds, afin de financer la fourniture de matériels nécessaires pour les examens d'Etat, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché F-001-MEPSA-CGMP/2018 :

acquisition des fournitures et matériels de bureau pour les examens d'Etat (4 lots)

3.Le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir :

-Lot 1 : Petit matériel de bureau ;

-Lot 2 : Enveloppes KAKI, craies et pots de colle petit modèle (PM) ;

-Lot 3 : Rames de papier duplicateur format A4 blanc ;

-Lot 4 : Rames de papier duplicateur format A4 couleur ;

4.La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5.Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Examens et Concours (MEPSA) : auprès du Directeur des examens et concours, avenue des premiers jeux africains, sise en face du Stade Marchand et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au vendredi de 08h00 à 16h00.

6.Les exigences en matière de qualification sont indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres

7.Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (bâtiment de la DEP, porte n°4) contre un paiement non remboursable de Deux Cent mille (200 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce. Le document d'Appel d'offres sera adressé en version électronique.

8.Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (bâtiment de la DEP, porte n°4) au plus tard le 20 mars 2018 à 12 heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : dans la salle de conférence du ministère des finances, du budget et du portefeuille public (au septième étage) à 13 heures 30 minutes.

9. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de :

•Lot 1 - Petit matériel de bureau : 1 223 745 FCFA ;

•Lot 2 – Enveloppes KAKI, craies et pots de colle (PM) : 798 000 F CFA ;

•Lot 3 – Rames de papier duplicateur format A4 blanc : 2 250 000 F CFA ;

•Lot 4 – Rames de papier duplicateur format A4 couleur : 1 755 000 F CFA.

Payable par chèque certifié, garantie bancaire ou lettre de crédit irrévocable. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de : 120 jours à compter de la date limite de soumission.

**Fait à Brazzaville, le 22 février 2018**

**Pour la personne responsable des marchés publics, Le Secrétaire permanent Jean Paulin ITOUA**

# Les Résidences Caraïbes, une innovation immobilière unique au Congo

Implantées à Kounda, à 15 km de Pointe-Noire capitale économique du Congo en empruntant la nouvelle route construite le long du littoral, « les Résidences Caraïbes » intègrent parfaitement le plan directeur de la ville, ainsi que les zones économiques spéciales.



Ce projet prend en compte les aspects relatifs au développement économique et social, ainsi qu'à l'équilibre environnemental et à l'urbanisme durable. Aussi, la nouvelle ville de Nkounda répond à l'extension urbaine du centre-ville de Pointe-Noire, à l'horizon 2025.

Elle sera entièrement viabilisée (eau, électricité, panneaux solaires, routes et réseaux d'assainissement infrastructurel) selon un aménagement urbain en harmonie avec son environnement aux normes internationales. Cette nouvelle ville écologique, avec une

un agréable séjour, les Résidences Caraïbes sont adaptées pour passer des moments de détente aussi bien en famille que pour des rencontres d'affaires et de travail.

Sa proximité d'une multitude de services dans une zone tertiaire (hôtels, banques, administrations, commerces, éducation, santé, lieux de cultes, activités sportives, golfe, loisirs aquatiques, ainsi qu'un parc animalier) appelée à se développer, constitue un atout dont dispose les Résidences Caraïbes.

Tel que le lotissement ROC de Tchikobo, au



urbanisation verte, apportera une amélioration des conditions de vie des cadres congolais, de la classe moyenne émergente et répondra à la demande de la diaspora. Les travaux de construction de 3000 maisons de divers standards ont commencé au mois de novembre 2017, sur un site de 450 hectares environ, avec vue imprenable sur la baie et le port de Pointe-Noire.

Dotées d'un potentiel touristique qui tient compte de l'offre, de la demande et des tendances pour tous ceux désireux d'y passer

un agréable séjour, les Résidences Caraïbes sont adaptées pour passer des moments de détente aussi bien en famille que pour des rencontres d'affaires et de travail. Sa proximité d'une multitude de services dans une zone tertiaire (hôtels, banques, administrations, commerces, éducation, santé, lieux de cultes, activités sportives, golfe, loisirs aquatiques, ainsi qu'un parc animalier) appelée à se développer, constitue un atout dont dispose les Résidences Caraïbes.





## OFFRE PROMOTIONNELLE AU GROUPE CASINO

## Le label congolais valorisé et promu



Voilà déjà plusieurs années que le Groupe Casino, fleuron de la distribution au Congo montre qu'il est constamment engagé dans la dynamique de l'excellence, avec une volonté de croissance maîtrisée. Mieux, le groupe Casino entend mener son développement tout en préservant son identité et les spécificités qui ont fait sa notoriété. Sa culture d'entreprise constitue un véritable socle sur lequel repose le fonctionnement de l'ensemble de ses entités et de ses équipes.

Ayant placé la qualité de service au cœur de son métier, le groupe Casino a choisi d'accompagner ses clients à la découverte des terroirs congolais. Le Congo est en effet une terre de passion regorgeant de richesses naturelles, autres que le pétrole, le bois et les ressources minières, qui méritent d'être valorisées par une politique de marketing appropriée tant dans le temps que dans l'espace.

Ainsi donc, en choisissant de lancer une opération promotionnelle des produits du terroir du 15 Février au 12 Mars 2018, le groupe Casino au Congo est dans la logique de travailler tous les jours à solidifier davantage la confiance entre sa clientèle et l'entreprise. L'objectif de cette démarche citoyenne est non seulement de promouvoir le savoir-faire local tant au niveau de la production que de la transformation mais aussi d'appuyer la commercialisation des produits régionaux. L'évènement couvre les deux magasins Casino à savoir l'hypermarché Géant Casino à Brazzaville et le supermarché Casino de Pointe-Noire. Cette opération promotionnelle concerne les produits de la brasserie et plusieurs autres filières agricoles.

Quand on sait que l'État a lancé d'ambitieuses réformes, telles que « La marche vers le développement », dans l'optique d'améliorer la qualité de la vie dans les cinq prochaines années, on est

en droit de reconnaître que la consommation des produits locaux que prône le groupe Casino au Congo est un moyen efficace pour booster le développement du secteur qui constitue une alternative prometteuse pour le développement local et la diversification de l'économie. Les retombées d'une telle action sont importantes en termes de vulgarisation du savoir-faire local ainsi qu'en termes de croissance des ventes et donc de création d'emploi et de lutte contre la pauvreté.

Tout Congolais doit pouvoir donc prendre la mesure de cette offre promotionnelle et en faire sienne. Il s'agira de ne pas se faire conter l'histoire en se déplaçant vers les deux magasins Casino pour dans un premier appréhender l'étendue de la richesse des produits du label congolais et dans un second pour faire de bonnes affaires.





CE QUE VEUT FEMME,  
VEUT DIEU

# 8 MARS

2018 À 18H00

À MASSALA

25 bis, rue Haoussa  
rond-point (Poto -Poto)

5.000 FCFA  
+ CONSOMMATION

**Djoseph philosophe**  
et Super Nkolo Mboka

KIM LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Koud Express EG Management



## NÉCROLOGIE

La famille Douani Ferdinand, Brice Zoba, Amédé Sosthène, Nsounga, Mélaine Amour Kinkolo annoncent aux parents, amis et connaissances le décès survenu à Brazzaville, le 25 février 2018 à Brazzaville, de leur épouse Ernelle Gadine Samba Matondo, après l'accouchement. La veillée mortuaire se tient au n°60 de la rue Surcouf à Bacongo; L'inhumation aura lieu le vendredi 9 mars à Brazzaville.

## IN MEMORIAM



Jean baptiste Nkanza (retraité à l'OMS) et ses enfants, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de leurs épouse et mère Nkanza née Tousseho Joséphine Alias "Sophito, mère Sophie". Décès survenu le 1<sup>er</sup> mars 2018 à 8 heures précises au CHU de Brazzaville des suites d'une longue maladie.

La veillée funèbre se tient au n°51 de la rue Mamadou à Kinsoundi dans le 1<sup>er</sup> arrondissement Makélékélé, arrêt de bus Terminus de kinsoundi. L'inhumation aura lieu ce vendredi 9 mars 2018 au cimetière privé Ma campagne.



# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE  
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la  
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso  
immeuble les Manguiers (Mpila),  
Brazzaville République du Congo

# Un buste du sergent Malamine Camara sera érigé au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza

L'ambassadeur du Sénégal au Congo, Batoura Kane Niang, a informé le ministre de la Culture et des arts du Congo, Dieudonné Moyongo, de l'érection du buste de ce compagnon de Brazza, au cours d'une audience le 6 mars à Brazzaville. Le ministre de la Culture s'est en outre entretenu avec la représentante de l'Unesco, Ana Elisa de Santana Afonso, sur le patrimoine immatériel.

Batoura Kane Niang a saisi cette occasion pour réitérer la disponibilité d'Abdou Latif Koulibaly, ministre de la Culture du Sénégal à renforcer les liens de la coopération culturelle avec le Congo.

« Je suis venue présenter les civilités au ministre de la Culture et des arts, puis échanger avec lui sur les projets culturels entre le Sénégal et la République du Congo. Je suis venue également lui réitérer notre disponibilité à collaborer avec le Congo dans le cadre du développement de nos deux pays sur le plan culturel. Nous envisageons certains événements à l'occasion desquels son rôle sera déterminant », a-t-elle indiqué.

Le Sénégal, a poursuivi Batoura Kane Niang, s'achemine vers le jumelage entre Gorée et Loango. La présence des ministres de la Culture des deux pays sera l'occasion de signer ce projet d'importance fondamentale.

Ce projet porte dans le cadre d'un

accord de coopération culturelle entre le Sénégal et le Congo qui sera signé lors de la commission mixte par les ministres des deux pays. Le patrimoine mondial immatériel au centre des échanges entre le ministre de la Culture et la représentante de l'Unesco

La rencontre entre la représentante de l'Unesco au Congo, Ana Elisa de Santana Afonso, a porté sur la planification des activités que l'Unesco entend mener dans le domaine de la culture au Congo. « Nous avons échangé tout d'abord sur le patrimoine immatériel. C'est en quelque sorte la suite des activités que nous avons menées l'année dernière en vue de l'inscription de certains biens dont la Rumba congolaise sur la liste du patrimoine immatériel. Nous avons également abordé des questions sur le patrimoine mondial. Les biens sont déjà inscrits sur la liste de ce patrimoine. C'est le cas du Parc Nouabalé-Ndoki- Tri

national de la Sangha, dont les activités sont prévues à la fin du mois de mars ainsi que les pro-

teurs ont abordé l'aspect concernant le renforcement des capacités dans le domaine des industries

souhaite aussi célébrer au Congo la journée du patrimoine africain, prévu pour le 5 Mai.



Le ministre de la Culture et des arts s'entretenant avec la représentante de l'Unesco au Congo (Adiac)

chaines candidatures sur cette liste, comme c'est aussi le cas du royaume de Mbé », a expliqué la représentante de l'Unesco.

Outre cela, les deux interlocu-

turelles et créatives. A ce propos, l'Unesco prévoit d'organiser en mai prochain un atelier sous-régional dédié à l'Afrique centrale. L'institution onusienne

Le ministre de la Culture a exprimé son attachement aux initiatives que l'Unesco entend réaliser en partenariat avec le Congo.

**Bruno Okokana**

# AIRFRANCE

FRANCE IS IN THE AIR



AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

À PARTIR DE

## LA FRANCE

## 611 500 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE KLM AIRFRANCE.CG

Tarif aller-retour, toutes taxes comprises et hors frais de service. Achetez dès le 16 janvier 2018 et voyagez dès le 23 janvier jusqu'au 25 juin 2018. Achat minimum 7 jours avant le départ, pour un séjour de 7 jours à 12 mois maximum. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez-vous au +33 1 55 69 81 37 (coût d'un appel international vers la France 125 FCFA/min) de 8h à 19h ou auprès de votre agence de voyages.

## SANTÉ

# Quatre provinces de la RDC équipées en laboratoires de dépistage du VIH-sida

**Le gouvernement congolais vient de doter quatre provinces du pays, à savoir Kinshasa, Maniema, Kasai Oriental et la Tshopo en équipements complets des laboratoires de dépistage du VIH-sida.**

Le ministre de la Santé, le Dr Oly Ilunga Kalenga, a procédé à la remise de ces équipements au Programme national de lutte contre le VIH-sida et les IST (PNLS), le 5 mars. Il s'agit de la première dotation du genre réalisée par le gouvernement congolais entièrement sur fonds propres depuis la création du PNLS en 2001. Dans son mot de circonstance, le Dr Oly Ilunga Kalenga a invité les partenaires actifs dans le secteur de la lutte contre les maladies à abandonner l'approche verticale par programme et à suivre l'approche intégrée du gouvernement qui met l'accent sur le renforcement du système de santé dans son entièreté et sur la mise en commun des ressources pour assurer une plus grande efficacité. Pour sa part, le directeur du



Des équipements destinés aux quatre laboratoires du pays

PNLS, le Dr Placide Welo, a demandé aux députés et gouverneurs de provinces présents à la cérémonie de s'approprier le ma-

teriel et de contribuer au niveau local au fonctionnement effectif de ces laboratoires intégrés de la santé qui aideront les provinces

concernées à améliorer la qualité de la prise en charge de la population, en général, et des personnes vivant avec le VIH (PVVIH), plus

particulièrement.

Le Dr Welo a, par ailleurs, promis que son programme assurera la formation du personnel des provinces recevant ces équipements pour garantir une bonne utilisation et une gestion durable afin que la population puisse en bénéficier le plus longtemps possible. À travers cette dotation, le gouvernement montre sa détermination d'apporter tout son appui au PNLS afin d'améliorer la qualité des services de santé à la population et d'atteindre l'objectif d'une génération sans sida en RDC d'ici à 2030 en tenant compte des cibles mondiales 90-90-90. Cette stratégie mondiale de lutte contre le sida veut qu'à l'horizon 2020, 90% des personnes vivant avec le VIH se fassent dépister et connaissent leur statut sérologique, 90% de toutes les personnes infectées par le VIH reçoivent un traitement antirétroviral (ARV) et 90% de ces personnes sous ARV aient une charge virale durablement supprimée.

Aline Nzuzi

## RDC-ANGOLA

## Reprise du trafic ferroviaire après 34 ans de suspension

**Le trafic ferroviaire entre la République démocratique du Congo (RDC) et l'Angola a repris le 5 mars après 34 ans de suspension à cause de l'insécurité, facilitant l'évacuation des matières premières congolaises vers le port angolais de Lobito, a-t-on appris le 6 mars de sources concordantes.**



Un train de l'ex-Onatra

«Le premier train parti lundi de RDC transportant 50 containers est arrivé au quai de la gare de Luau en province de Moxico (est de l'Angola) après 34 ans d'interruption de trafic, selon la présidence congolaise. Il doit poursuivre sa route jusqu'à Lobito, port angolais sur l'océan atlantique. Cette voie entre Dilolo (sud-est de RDC) et Lobito (ouest de l'Angola) «fait gagner en distance et en temps» pour acheminer «matières premières et autres marchandises d'exportation en provenance du Katanga», région minière du sud-est de la RDC, a déclaré Néhémie Mwilanya, directeur de cabinet du président Joseph Kabila, à la radio onusienne Okapi. L'axe Dilolo-Lobito est considéré comme la voie d'écoulement de marchandises «la plus compétitive en termes de coût de transport pour le cuivre et le cobalt congolais», a expliqué à l'AFP Ikos Rukal,

porte-parole du gouvernement provincial de Luabala où est situé Dilolo. Ce tronçon long de 1300 km était fermé à cause de l'insécurité au plus fort des activités de la rébellion de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita) entre 1975 et 2002), mais aussi à cause de la détérioration des infrastructures ferroviaires de part et d'autre de la frontière.

Depuis l'interruption du trafic ferroviaire à l'exportation, le cuivre et le cobalt congolais quittaient la RDC par route en passant par la Zambie sur une distance de 900 km à l'intérieur des frontières nationales. «Ce qui alourdissait le coût et la durée du transport», a indiqué Me Lambert Djunga, avocat congolais spécialisé dans les mines.

AFP

## RDC

## Appel à une journée «ville morte» vendredi

**Une dizaine de mouvements congolais prodémocratie ont appelé lundi à une grève générale vendredi en République démocratique du Congo pour protester contre la mort de militants tués dans la «répression criminelle» des marches anti-Kabila.**

«Observons une journée ville morte ce 9 mars en mémoire de nos frères et sœurs que l'ennemi a lâchement abattu», a déclaré à la presse Gloria Senga, militante du mouvement Lutte pour le changement (Lucha). Il s'agit d'honorer les mémoires des vaillants héros tombés sur le champ de bataille en livrant l'ultime combat de leurs vies, celui de la justice, de la liberté et de la démocratie». Le 25 février, deux personnes ont été tuées par balle en marge des marches organisées par le Comité laïc de coordination (CLC): Éric Bolokoloko (18 ans) et Rossy Mukendi, 35 ans, initiateur du mouvement «Collectif 2016». Par leurs morts, Joseph Kabila «a touché là où il ne fallait pas toucher, il a blessé nos cœurs, il a touché une ruche d'abeilles, maintenant, elles vont toutes accourir vers lui», a-t-elle ajouté lisant une déclaration signée par quatorze mouvements citoyens. Les deux agents auteurs de ces «bavures» ont été arrêtés, selon la police. L'auteur du tir qui a coûté la vie à Éric Bolokoloko a été condamné à la prison à perpétuité à l'issue d'un procès express. La marche du 25 février est la troisième d'une série organisée à l'appel du CLC, un collectif d'intellectuels proche de l'Église catholique. Ces manifestations ont déjà fait dix-sept morts d'après l'Église catholique et la Mission des Nations unies au Congo (Monusco).

Dans leur déclaration, les militants ont exprimé leur mécontentement à l'endroit de la communauté internationale qui, selon eux, souffle «le chaud et le froid» en «se contentant de compter le nombre des morts». Venez «en appui au peuple congolais (...) en poussant le dictateur de quitter le pouvoir». Plusieurs dizaines de militants présents ont entonné en chœur pendant des longues minutes: «Le peuple gagne toujours», un slogan lancé par Rossy Mukendi de son vivant. Les manifestants demandent au président Joseph Kabila, dont le mandat s'est achevé en décembre 2016, de déclarer publiquement qu'il ne se représentera pas à la présidentielle prévue pour le 23 décembre. Le climat politique est très tendu en RDC.

AFP

## C2 AFRICAINE INTERCLUBS

## DCMP bute sur Deportivo Niefang à Kinshasa

**Le Daring Club Motema Pembe a difficilement débuté les seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football, le 6 mars, au stade des Martyrs de Kinshasa, face à Deportivo Niefang de la Guinée équatoriale. Il n'y a pas eu de vainqueur au terme d'une partie fort disputée entre les deux équipes. Un but partout, c'est le score de cette première confrontation entre les deux clubs.**

Pour cette rencontre importante marquant le retour des Immaculés en compétition africaine après cinq ans de disette, l'entraîneur Otis Ngoma Kondi a voulu mettre une équipe des joueurs pourvus d'une certaine expérience internationale avec notamment le gardien de but international, le Congolais de Brazzaville Barel Mouko. La ligne défensive s'est composée de Mukoko Amale, Ava Dongo, Kayembe Ndotoni et Lola Diakese. Au milieu de terrain, on a retrouvé Tamla Aladjji, Doxa Gikanji, Ricky Tulengi. L'attaque des Immaculés s'est composée au coup d'envoi de Francis Kazadi, Dago Tshibamba Samu et Serby Alongo.

Après une emprise manifeste sur le jeu dans le premier quart d'heure, les joueurs d'Otis Ngoma ont ouvert la marque à la 21e minute par Tshibamba. Il a profité d'un mauvais renvoi du gardien de but équato-guinéen Achille Pensi sur un corner de Mukoko



<Liens associés multiples>

Amale. Mais après ce but, les Immaculés sont retombés dans une certaine léthargie, littéralement bouffés au milieu de terrain. Les joueurs de Deportivo Niefang

ont tiré profit de ce flottement pour faire le siège du camp des immaculés. Et à la 35e minute, la défense du team vert et blanc de Kinshasa a cédé avec l'égalisation du Malien de Deportivo Zumano

d'être un peu plus incisif. Mais le score n'a pas bougé à la fin de la première période.

Après une première mi-temps assez mal engagée, DCMP est revenue en seconde période avec l'ob-

naissance du Congo, a pris la place de Tamla Alaji. À la 79e minute, Vinny Bongonga a remplacé Ricky Tulengi. Malgré la pression du DCMP dans le camp de Deportivo Niefang, il n'y a pas eu de but en seconde période. DCMP a donc l'obligation d'aller chercher la qualification sur le terrain de l'adversaire. À la fin de la partie, Otis Ngoma a tenté d'expliquer la prestation mitigée de son équipe. « Beaucoup de joueurs découvrent la Coupe d'Afrique. On est bien entré dans le match, mais lorsqu'on a des joueurs qui trichent, ça ne pardonne pas. On n'a pas bien joué la couverture les uns les autres. Pour le match retour, c'est une sorte d'équation à deux inconnus, parce qu'il faut qu'on marque là-bas, parce qu'ils ont marqué ici. Nous avons les moyens de marquer, mais on doit travailler les tâches défensives », a-t-il dit. Le jeune entraîneur de 27 ans de Deportivo Niefang s'est dit satisfait du résultat face à une équipe expérimentée du DCMP. « Nous avons marqué à l'extérieur, c'est très important, ça donne de l'espoir pour le match retour ».

**Martin Engimo**

## FOOTBALL / DIVISION I

## Le démarrage de la phase play off fixé au 13 mars

**La phase du play off du championnat d'élite du football congolais débutera le 13 mars. C'est ce qu'a annoncé le secrétariat de la Ligue nationale de football (Linafoot) dans un communiqué rendu public le 6 mars à Kinshasa.**

C'est depuis le 3 mars que la phase des groupes avait pris fin et après la trêve de dix jours observée par les clubs, ces derniers sont astreints à renouer avec les matches.

Un tour de cadrage est prévu d'ici le 15 mars. En attendant la publication du calendrier des matches comptant pour ce play off, les douze équipes concernées sont déjà prêtes à s'engager dans cette nouvelle épreuve censée mener droit vers l'Afrique. En effet, le gagnant de cette compétition empochera son ticket pour la Ligue des champions d'Afrique suivi du deuxième. Quant au troisième auquel il faudrait adjoindre le champion de la Coupe du Congo, il sera versé à la Coupe de la Confédération.

La phase du play off, comme il faut s'y attendre, s'annonce très palpitante avec des derbys dignes de ce nom à l'instar de DCMP-TP Mazembe ou encore V.Club-Sanga Balende. DCMP, AS V.Club, AC Rangers, AS Dragons-Bilima, TP Mazembe, FC Lupopo, Sanga Balende, Don Bosco, JS Groupe Bazano, AS Maniema Union, FC Mont Bleu et AS Dauphin Noir sont les douze clubs qui vont prendre part à cette phase. Cependant, les affinités entre certains clubs qui partagent un même management à l'instar de Maniema Union et V.Club, ou encore TP Mazembe et JS Bazano risquent, d'après certains esprits, donner lieu à des arrangements susceptibles de mettre un bémol sur la qualité des spectacles. La sécurité des stades devrait être garantie pour prévenir des cas de débordements ou encore d'éventuelles rixes entre supporters. La Linafoot devrait tirer les leçons de la phase des groupes et des incidents ayant émaillé certaines rencontres à l'instar de celle ayant opposé dernièrement TP Mazembe à Saint-Éloi Lupopo au stade Frédéric-Kibassa-Maliba.

**Alain Diasso**

## KINSHASA

## Les mouvements citoyens ont rendu hommage à Rossy Mukendi

**Une messe a été organisée en sa mémoire à la paroisse Saint-Benoît à Lemba, où l'activiste a été tué par balles, à l'issue de la marche du 25 février appelée par les laïcs catholiques.**

Le collectif des mouvements citoyens a organisé, le 6 mars, à la paroisse Saint-Benoît, à Lemba/terminus, une messe en mémoire de l'activiste Rossy Mukendi, tué le 25 février 2018 en marge de la marche initiée par le Comité laïc de coordination (CLC). « Je l'ai vu vivant. Je l'ai vu venir et je l'ai vu quelque temps avant sa mort. Il était un homme de paix. Nous devons suivre son exemple : manifester, mais pas pour casser », a dit, dans son homélie, l'officiant du jour, le père David Mboloko.

Pour ces mouvements, cette messe était une façon de rendre hommage à ce Congolais mort comme martyrs pour la démocratie et l'alternance dans le pays. C'était également une façon de se rassurer de reprendre le flambeau que tenait cet activiste mort sur la scène, afin de perpétuer sa lutte. Dans cette assistance composée essentiellement d'activistes, Lucha, Éccha, Filimbi, Citoyen lésé, Collectif 2016, Ensemble, Congolais debout, Cocorico, Lutte pour un Congo de valeur, Compte à rebours, Il est temps, Quatrième voix, CGRC, Nuch et plusieurs autres mouvements citoyens étaient représentés.

Certains membres de l'opposition politique et de la société civile ont également été présents à cette messe. Il s'agit notamment de Martin Fayulu, pré-

sident de l'Écité, Christopher Ngoy, de la Synergie Congo culture, les journalistes engagés Myke Mukebaya et Jacky Ndala, etc.

Au sortir de la messe, un appel a été lancé à tout le



Une effigie faite en l'honneur de Rossy Mukendi

peuple congolais à se lever en vue de prendre son destin en main. « Il faut suivre l'exemple de celui dont nous honorons la mémoire aujourd'hui. Il avait une vision en laquelle il croyait. Il était déterminé à arracher la liberté pour son peuple, le peuple congolais. Aujourd'hui, son sang qui a coloré le sol congolais n'aura pas coulé en vain, parce que l'objectif pour lequel il s'est sacrifié aura été atteint », a noté un activiste.

**Lucien Dianzenza**

## HÔPITAL GÉNÉRAL DE LOANDJILI

## Les agents de nouveau en grève

Une rencontre a eu lieu, le 6 mars, dans la salle de conférence de cet établissement sanitaire en vue de trouver une issue de sortie à cette grève lancée, le 5 mars, par les agents qui revendiquent sept mois d'arriérés de salaire ainsi que l'augmentation de leur point d'indice.

Les retrouvailles ont réuni le directeur général, Vital Evans Ebelebé, les chefs et les majors de service avec les partenaires sociaux qui ont fait une restitution de leur séjour de travail à Brazzaville pour trouver des solutions aux problèmes des agents de l'hôpital concernant, entre autres, le paiement de sept mois d'arriérés de salaire et l'augmentation de leur point d'indice de 250 à 300. La promesse faite lors de la rencontre, qui a presque accouché d'une souris, est que ces agents recevront deux mois de salaires à une date qui n'a pas été précisée. Le compte-rendu anticipé, en raison de la grève, aurait dû être fait depuis une semaine d'après les agents qui ont déploré le fait qu'ils n'ont pas été conviés à la rencontre dont l'auditoire a été réduit pour des raisons qu'ils ignorent. « Les syndicalistes sont rentrés de Brazzaville il y a une semaine déjà. Mais ils n'ont pas daigné nous faire le compte-rendu de leur séjour comme cela se fait d'habitude. Le dimanche



Une vue de l'hôpital général de Loandjili / crédit photo Adiac

4 mars, ils ont affiché une note informant de la tenue de l'assemblée générale le vendredi 9 mars sans nous faire part du jour de la restitution. S'ils avaient fait cette restitution plus tôt, on n'en serait pas arrivé là», a confié l'un d'eux. « Nous aurions voulu que l'assemblée générale se tienne plus tôt au lieu d'attendre jusqu'à vendredi. Nous estimons qu'on abuse de notre confiance»,

a lancé un autre.

Ces agents accusent aussi leur directeur général de ne pas s'investir dans la résolution de leurs revendications. « Chaque fin de semaine, il prend les recettes. Mais depuis son arrivée il y a 7 mois, il n'a pas pu nous payer ne fût ce qu'un mois de salaire. Pourtant, il fait tous les temps des voyages qui ne rapportent rien à la structure», ont-ils dit.

Les revendications des agents de l'hôpital de Loandjili ne datent pas d'hier. Elles ont été à l'origine d'une série de grèves, une crise qui a paralysé cette structure l'année passée et du départ de leur ancienne directrice, Françoise Ndinga Andely, il y a sept mois. Malheureusement jusqu'à présent, elles tardent à trouver des solutions. À l'hôpital général de Loandjili l'atmosphère est mo-

rose. Bien qu'ils soient présents sur leur lieu de travail, les agents errent dans la cour, formant de temps en temps des attroupements pour des échanges. Par ailleurs, tenant compte de l'allure où vont les choses, bon nombre d'agents se demandent si l'assemblée générale prévue pour vendredi aura effectivement lieu.

**Lucie Prisca Condhet N'Zinga**

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\* CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

## Le boulevard Loango prêt pour les festivités

Les préparatifs vont bon train sur le boulevard Loango, situé dans l'arrondissement 1 Emery Patrice Lumumba, précisément au niveau de l'ancien village des voiliers, qui va abriter le 8 mars la grande parade des femmes.

Tribunes, chapiteaux et autres ont déjà été montés et installés. Ils donnent déjà à ce lieu symbolique un visage de fête, avec pour décor l'océan atlantique, le jardin de fleurs ainsi que le futur siège du Port autonome de Pointe-Noire en construction. La cérémonie placée sous le patronage du Premier ministre, Clément Mouamba, se déroulera en présence de la première dame du pays, Antoinette Sassou N'Gesso, marraine de l'évènement. Dans la ville, la mobilisation des femmes pour la réussite de cette journée se fait déjà sentir.

«L'heure est venue : les activités rurales et urbaines transforment la vie des femmes» est le thème retenu pour la célébration du 8 mars au niveau international

tandis qu'au niveau national, le thème choisi est «L'implication de la femme congolaise dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire» avec comme sous-thèmes : «L'importance du mouvement coopératif féminin», «La femme congolaise et l'accès au crédit et à la terre», «Les violences faites aux femmes et leurs conséquences sur le développement économique et l'autonomisation de la femme», «La femme rurale face à la production et la transformation des aliments de base». Sur certaines chaînes de radio et de télévision, des émissions et des tribunes, à l'instar de télé Pointe-Noire, sont déjà organisées autour desdits thèmes.

Par ailleurs, le sujet sur la célébration nationale du 8 mars à



Une vue du boulevard Loango / crédit photo Adiac

Pointe-Noire et au Kouilou alimentent les débats et les conversations dans les lieux publics. On note une forte présence féminine dans les boutiques de vente de pagnes. Les couturiers des quar-

tiers sont aussi envahis par les femmes qui se font confectionner des uniformes pour le grand rendez-vous. Outre les préparatifs du 8 mars, au niveau des départements du Kouilou et de

Pointe-Noire, des programmes d'activités (agricoles, sportives, culturelles et autres) ont été élaborés pour marquer tout le mois de mars consacré à la femme.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## LIVRES

## Albert Mahounga publie «La Nouvelle théorie de l'évolution»

Paru aux éditions Les Lettres Mouchetées en fin 2017, l'ouvrage d'Albert Mahounga complète la théorie de l'évolution en y insérant des repères et des éléments encore inexplorés aujourd'hui.



: La couverture de l'ouvrage

En 156 pages, l'auteur partage sa réflexion qui complète le darwinisme fondé essentiellement sur l'évolution des espèces, la sélection naturelle et la lutte pour la survie (Strong of life) en y incluant de nouveaux éléments que sont l'évolution des organes, le recyclage biologique et les clés de la survivance. Ce livre qui est un précieux document didactique comporte à la fois des références biologiques édifiantes, des connaissances philosophiques importantes et des repères historiques non négligeables sans oublier les nombreux schémas et croquis qui illustrent la démarche explicative de l'auteur.

À travers ses grandes parties de l'ouvrage : la nouvelle théorie de l'évolution, les clés de la

survivance, le dernier ancêtre commun, la place de la forêt et de l'arbre dans l'humanisation, le processus d'humanisation, le chercheur, le scientifique, l'universitaire et l'étudiant trouvent chacun de son côté une substance susceptible d'élargir son bagage intellectuel et scientifique. Selon Albert Mahounga, La Nouvelle théorie de l'évolution se fonde sur les observations : les animaux sont constitués d'organes et les transformations successives de ces derniers sont à la base de l'évolution des espèces. Au fil des siècles, les organes sont passés par des phases progressives du plus simple au plus perfectionné. La nature s'approprie tous les acquis, toutes les avancées biologiques.

Après moult réflexions étayées des éléments palpables et rationnels, Albert Mahounga conclut que l'homme et le singe ont un ancêtre commun apparu il y a 36 millions d'années : le DAC (le dernier ancêtre commun). Grâce à l'arbre où il a élu domicile, il a pu acquérir des compétences dont le décubitus dorsal complet constitue la pierre angulaire. Le décubitus dorsal ou intégral est la posture couchée ou la nuque, les épaules, le dos, le coude, les mains, les fesses, la face postérieure du genou, les mollets, les talons sont sur le même axe horizontal. Albert Mahounga est docteur en médecine à Pointe-Noire au Congo. La Nouvelle théorie de l'évolution est le fruit de ses recherches sur l'apparition de la vie et les origines de l'homme.

Hervé Brice Mampouya

**COMMUNIQUE DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA POLICE**

Depuis le week-end dernier, un message est posté sur les réseaux sociaux, notamment sur whatsapp, appelant les populations des quartiers nord de Brazzaville à descendre dans la rue le 10 mars prochain. L'auteur de ce message, qui serait prétendument un caporal-chef de la Force publique, invite à l'insurrection. Il s'ingénie à instrumentaliser le drame du 4 mars 2012 et celui provoqué par les érosions de Ngamakosso et de ses environs, dans le but d'émouvoir les populations et de les pousser à la révolte armée.

En réalité, ce message serait l'œuvre d'un plaisantin pour le moins irresponsable, recherchant l'ivresse du sensationnel.

La Direction départementale de la police que je dirige, tient à rassurer les populations de la ville capitale Brazzaville que rien ne se passera le 10 mars prochain, contrairement à ce qu'affirme cet aventurier d'un autre âge.

Les dispositifs ordinaires de la police sont en place pour que la vie se déroule normalement sur toute l'étendue de la ville capitale.

D'ores et déjà, les services d'investigation de la police, qui ont déjà identifié ce plaisantin, sont sur ses traces.

C'est ici l'occasion d'inviter les populations à plus de vigilance et à un sens des responsabilités pour ne pas se laisser abuser par toutes les élucubrations postées sur les réseaux sociaux.

Colonel de Police Jean Pierre OKIBA

## RECONNAISSANCE

## Une avenue et six rues en hommage aux Diables rouges champions d'Afrique 72

**Les héros de la 8e édition de la Coupe d'Afrique des nations Yaoundé, à jamais dans l'histoire. En cette date historique du 5 mars qui marquait le 46e anniversaire de la victoire des Diables rouges à Yaoundé, la nation reconnaissante leur a donné un très beau cadeau qu'ils ne s'attendaient même pas.**

Une avenue et six rues à Moungali, dans le 4e arrondissement de Brazzaville, portent désormais le nom de sept d'entre eux. La cérémonie s'est déroulée le lundi, en présence du ministre des Sports et de l'éducation physique, ainsi que du maire de Brazzaville. C'est la matérialisation de la délibération du conseil municipal, du 2 mars 2018, portant dénomination des rues du lotissement spécial de Moukondo.

Ce projet avait déjà été initié, en mai 2016, lorsque l'actuel ministre des Sports gérait la mairie de Brazzaville. Il ne concerne que les Diables rouges football, champions d'Afrique de Yaoundé 1972, dont les propriétés n'ont pas été aliénées.

Après leur consécration, l'Etat avait offert à chacun d'eux des terrains dans ce quartier. Ceux qui avaient fini par vendre le précieux cadeau de l'Etat n'ont pas été comptabilisés. « Par décret n°72/86 du 9 mars 1972, la patrie reconnaissante, éleva chacun des héros de l'épopée «Yaoundé 72» au grade de chevalier dans l'ordre de mérite congolais. Dans le même élan de la gratitude envers nos vaillants footballeurs, une parcelle de terrain fut attribuée, à titre gracieux, à chacun d'eux au quartier Moukondo section P13 », selon la délibération du 2 mars 2018, précisant d'ailleurs que, celle-ci ne concerne que les joueurs qui ont conservé depuis leur parcelle de terrain dans ce lotissement historique. L'avenue principale de ce secteur porte désormais le nom de Paul



Photo de famille des Diables rouges vainqueurs de la CAN de Yaoundé avec les invités Adiac

Moukila, champion d'Afrique et ballon d'Or africain. Six autres ruelles rendent hommage aux héros comme Jacques Yvon Ndolou, Désiré Mayala, Michel Mbono, Samuel Boukaka, Jean Bertrand Balekita et Minga Noel Pépé.

#### Plaidoyer pour la prise en charge des anciens champions

Au cours de la première cérémonie qui s'est déroulée au ministère des Sports à laquelle ont participé les anciens ministres des Sports, Jean Michel Mbono a plaidé pour ses héros qui ont inscrit le Congo parmi les grandes nations de football du continent. Le président de la Fédération congolaise de football a

notamment cité les vainqueurs de la coupe des tropiques «Bangui 62», surnommés « Les Brésiliens d'Afrique ». Sur les seize, a-t-il rappelé, il ne reste que quatre rescapés. Il a enchaîné avec les médaillés d'Or des Premiers

a souhaité Jean Michel Mbono, double buteur de la finale de la CAN 72 contre le Mali.

#### Gabio raconte l'épopée de Yaoundé 72

Présent à cette cérémonie, Ghislain Joseph Gabio a retracé, dans les moindres détails, l'épopée de la 8e CAN. Après le cuisant échec du Congo à sa première participation à la CAN Asmara en 1968, a-t-il révélé, le Congo n'a pas participé à la prochaine édition de la CAN 70 au Soudan. Le Congo s'engage aux éliminatoires de la CAN 72 et se qualifie devant le Nigeria et la Côte d'Ivoire. Pendant cette CAN, le Congo évolue à Douala avec Le Maroc, le Zaïre et le Soudan. Il fait un nul contre le Maroc, avant de s'incliner face au Zaïre (0-2). « Le lendemain matin, le chef de la délégation reçoit un télégramme de la direction politique de Brazzaville

dans lequel il est dit: si les Diables rouges sont incapables de défendre le drapeau rouge, ils n'avaient qu'à se retirer de la compétition », précise le chroniqueur. Après les Diables rouges continuent la compétition. Ils gagnent le Soudan (4-2), grâce à un doublé de Mbono, puis se qualifient en demi-finale à l'issue d'un tirage au sort devant le Maroc avec lequel ils avaient le même goal average. Ils gagnent en demi le Cameroun (1-0), grâce à Minga. Le 5 mars 1972, le Congo battait le Mali en finale (3-1) grâce à un doublé de Mbono et un but de François Mpélé.

#### Hugues Nguélonlé lance le débat sur l'appellation de l'équipe nationale.

Jusqu'à l'épopée de la CAN 1972, l'équipe nationale du Congo s'appelait Congo-Sport. Selon Ghislain Joseph Gabio, c'est Jacques Ferron, journaliste au magazine France football qui avait eu l'inspiration de qualifier les joueurs congolais des Diables après leur match contre le Soudan. Et depuis lors, l'équipe nationale est baptisée les Diables rouges. « Je voudrais profiter de l'occasion pour lancer un petit débat... Depuis que je suis ministre des Sports, je les appelle les Rouges, parce que le mot diable n'est pas bien. Je voudrais que chacun de nous réfléchisse, si un jour on ne reviendra pas sur Congo-sport ou les Rouges », a souhaité le ministre des Sports.

Déjà lors de la Can 2015, Prince Oniangue, alors capitaine des Diables rouges, avait lui aussi interpellé la conscience des Congolais lorsqu'il disait cette équipe je l'appellerais les colombes.

James Golden Eloué

## INTERVIEW

## Roger Elie Ossiété : « Cara est prêt pour la bataille »

**À la veille du match opposant les Brazzavillois du Club athlétique renaissance aiglons (Cara) à l'Union sportive Ben Guerdane de la Tunisie en match des seizièmes de finale de la Coupe africaine de la Confédération, Roger Elie Ossiété, l'entraîneur des Aiglons, a accordé une interview aux Dépêches de Brazzaville, dans laquelle il a assuré que les rouge et noir sont prêts pour la bataille.**

**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.). A vingt-quatre heures de ce match décisif, quel est l'état d'esprit du groupe ?**

**Roger Elie Ossiété (R.E.O.).** C'est un bon état d'esprit. Je crois que vous l'avez remarqué. Le moral est au beau fixe parce que tels qu'ils sont là, ils savent que nous avons une lourde responsabilité parce que ce n'est pas seulement Cara mais c'est la nation. Nous avons l'obligation de sauver les quatre places. Cela leur a été déjà inculqué si bien que l'ambiance est parfaite. Cela prouve à suffisance que le match, nous allons bien le négocier.

**L.D.B. On peut dire que Cara est prêt pour la bataille...**

**R.E.O.** Oui, nous sommes prêts pour la bataille d'autant plus que nous avons fait notre préparation sur les plans technique, tactique,

physique et moral. Je crois que nous sommes prêts à affronter cette équipe.

**L.D.B. Quelle est la barre que vous avez fixée pour la manche aller ?**

**R.E.O.** Je ne peux pas vraiment le dire tellement bien parce que le football a ses lots de surprises. Vous comprenez un peu si je dis un alors que c'est deux, en ce moment-là, on ne me prendra pas de sérieux. Je crois qu'on laisse le temps au match. Les gens constateront eux-mêmes. Je vous assure qu'on s'est préparé en conséquence et les gens ne seront pas déçus.

**L.D.B. Le plus long voyage commence par le premier pas (victoire à la maison). Et lors du tour préliminaire, Cara n'a pas été très brillant, avez-vous mis les attaquants face à leur responsabilité tout le long de la préparation ?**

**R.E.O.** Oui cela a été corrigé et le travail a été fait pour retrouver cette efficacité. Vous savez c'est le football. Tantôt certains peuvent briller s'ils se réveillent sur le bon pied et là on peut se féliciter du travail qui a été fait. Il peut vous arriver de constater aussi que le joueur sur lequel vous comptez ne s'est pas levé de bon pied. Cela peut tout fausser. Qu'à ce ne tienne, le travail a été fait pour qu'ils soient prompts et



Roger Elie Ossiété

capables de marquer beaucoup de buts. Il faut vraiment le faire.

**L.D.B. Avez-vous déjà la carte de visite de l'adversaire ?**

**R.E.O.** Oui nous avons la carte de visite, c'est ce qui nous a permis de travailler en fonction des qualités et des faiblesses de cette équipe. Nous ne pouvons pas vous dévoiler notre stratégie parce que je suis devant la presse sinon l'autre comprendra et sera obligé de changer son plan de jeu. Je suis obligé de ne rien vous dire à ce propos avant le match.

**L.D.B. Les clubs congolais réussissent rarement devant les clubs magrébins. Est-ce qu'il y a une réelle volonté pour vous de**

**briser le mythe ?**

**R.E.O.** Il faut que nous brisions ce mythe parce que contre Koto de Kumasi nous avons réussi à le faire. Nous devons le briser tout en respectant l'adversaire. Nous connaissons l'arme de l'adversaire, il n'est pas à sous-estimer. Nous allons juste nous battre pour passer devant eux.

**L.D.B. Jusqu'où ira le Cara dans cette compétition ?**

**R.E.O.** Petit à petit l'oiseau fait son nid. Nous le faisons en fonction de nos moyens. L'appétit vient également en mangeant, donc voyons comment ça va se dérouler. Ce qui nous préoccupe de plus c'est le match de mercredi et également le match retour.

**L.D.B. Dans l'intervalle des deux matches de la Coupe d'Afrique, Cara doit affronter les Diables noirs en championnat. Est-ce une bonne préparation pour la manche retour ?**

**R.E.O.** C'est une très bonne préparation. Il faut juste regarder les intervalles. En Tunisie, il y a beaucoup de facteurs que nous devons prendre en ligne de compte. Je prends par exemple le climat. Il va demander un certain nombre d'efforts. Mais on regardera si on peut jouer ce match ou si on ne peut pas le jouer pour éviter que l'on s'épuise. Et puis cela dépend aussi du résultat de notre match aller. Si le résul-

tat est probant en ce moment-là on peut dire oui. Si c'est un résultat qui va nous nécessiter beaucoup d'efforts, on pourra demander un report pour économiser le temps de faire d'abord l'altitude, la température...

**L.D.B. La température parlons-en, le match retour c'est en Tunisie, quelles sont les dispositions que vous avez prises pour éviter ce que l'autre représentant congolais a subi à Alger ?**

**R.E.O.** Nous sommes condamnés à prendre des dispositions parce que le résultat passe par là aussi. Je pense que si As Otoho a pris ce score, cela ne veut pas dire qu'elle a mérité. Cette défaite nous a servi comme leçon et nous devons prendre des précautions pour que nous soyons prêts à affronter ce match sans beaucoup de peine.

**L.D.B. Et pour conclure**

**R.E.O.** Les clubs de Brazzaville sont condamnés à nous soutenir parce que nous représentons le pays. Nous souhaitons qu'ils soutiennent Cara pour sauver les quatre places parce que si nous ne réussissons pas cette mission cela sera difficile aux clubs. Deux places ce n'est pas bien. Il faut que nous fassions des efforts pour préserver les quatre places. Nous demandons que les autres clubs viennent nous appuyer dans ce combat, c'est tout.

Propos recueillis par James Golden Eloué